

BULLETIN MUNICIPAL

31 JANVIER 2022

DANS CE NUMÉRO :

ACTUALITÉ MUNICIPALE	2 À 7
SPORT ET LOISIR	8 9
VIE COMMUNAUTAIRE	10 11
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	12

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

En premier lieu, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022, surtout de la santé! Je souhaite également de tout cœur que l'on puisse renouer avec une vie plus normale dans un avenir rapproché! En attendant, soyons solidaires!

Dans mon intervention de décembre dernier, j'ai abordé brièvement le budget 2022 dont vous pouvez consulter tous les détails dans le numéro actuel. Cet exercice a été fait avec beaucoup de sérieux par les membres de votre conseil municipal et le directeur général. Nous avons analysé chaque ligne du budget pour optimiser le résultat final qui se traduit par une augmentation de 0,12\$ du 100,00\$ d'évaluation pour la taxe foncière générale. Nous convenons qu'il s'agit d'une majoration importante et j'aimerais vous en expliquer le rationnel.

Cependant, il y a lieu de partager, avec vous, certaines données qui permettent de comparer Baie-des-Sables avec d'autres municipalités. Chaque année, le Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) publie le profil financier de chaque municipalité au Québec. Vous pouvez consulter celui de Baie-des-Sables en cliquant sur : https://www.affmunqc.net/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/profil_financier/2020/PF202008080.pdf.

SOMMAIRE :

- Mot du maire
- Séance du conseil
- Document explicatif du budget
- Conseils de prévention du SRSI
- Bienvenue dans Ma Matanie

Sommaire des comparaisons avec différents groupes

	Municipalité	Classe de population	MRC	Région adm.	Tout le Québec
Données de 2019:					
Taxes de fonctionnement / Revenus de fonctionnement	64,76 %	67,20 %	66,73 %	65,51 %	62,12 %
Excédent (déficit) accumulé / Revenus de fonctionnement	17,68 %	34,01 %	16,28 %	23,99 %	16,11 %
Endettement total net à long terme par 100\$ de RFU	2.01 \$	1.17 \$	2.50 \$	2.30 \$	2.24 \$
Endettement total à long terme par unité d'évaluation	1 461 \$	1 705 \$	3 324 \$	3 432 \$	6 924 \$
T.G.T. uniformisé	1.5496 \$	0.9734 \$	1.6449 \$	1.3885 \$	1.0196 \$
Charge fiscale moyenne des logements	1 456 \$	1 489 \$	1 724 \$	1 724 \$	2 117 \$

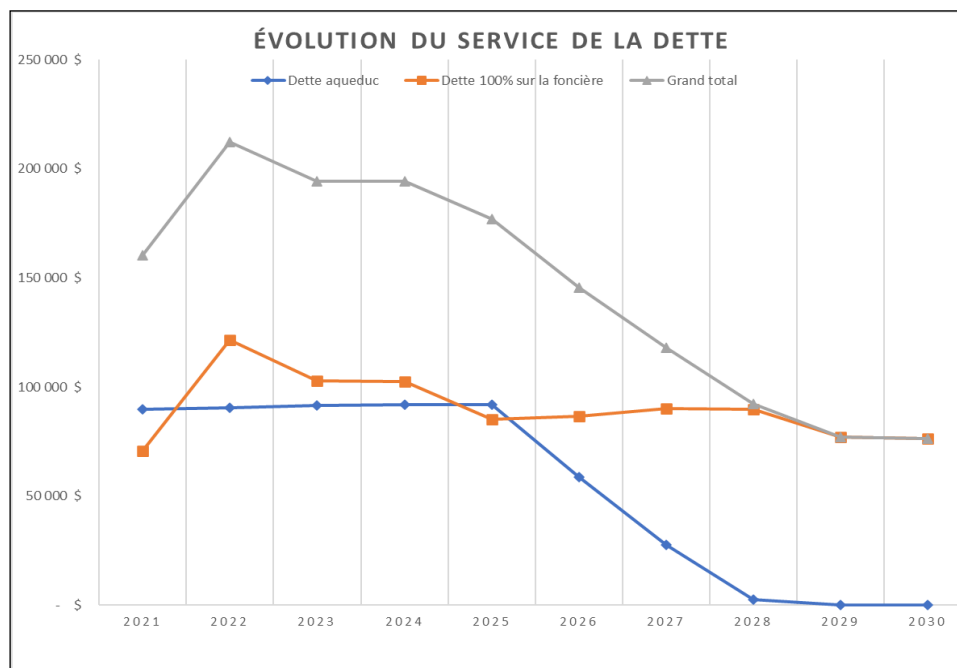
ACTUALITÉ MUNICIPALE

MOT DU MAIRE SUITE

Ce tableau présente plusieurs indicateurs financiers qui reflètent la situation financière de votre municipalité et, comme je le disais, nous permet de se comparer avec des municipalités de taille comparable, de notre MRC, de notre région administrative et de tout le Québec. Je n'irai pas dans tous les détails me contentant d'aborder certains éléments. Au chapitre de la proportion des revenus en provenance des taxes, Baie-des-Sables se situe dans la moyenne provinciale et se compare avantageusement aux autres municipalités de notre région. Vous conviendrez également que, malgré les dettes du service d'aqueduc et du parc de machinerie, votre municipalité se positionne plutôt bien en comparaison avec les autres municipalités de la région et du Québec. Au niveau de la taxe par logement, Baie-des-Sables se situe dans la moyenne des municipalités de taille comparable et se positionne avantageusement si on se compare avec les municipalités de la MRC, de la région et de tout le Québec.

Il ressort aussi de ce profil financier que le fardeau fiscal de Baie-des-Sables se compare avantageusement aux autres municipalités. Par ailleurs, il faut aussi considérer la projection du service de la dette qui atteint son pic en 2022 et commence à décroître, ce qui permettra de dégager une marge de manœuvre pour les budgets futurs.

Dans un autre ordre d'idées, il est important de mentionner que la valeur moyenne d'une maison à Baie-des-Sables a plus que doublé au cours des 10 dernières années passant de 59 880\$ à 126 610\$. Pendant cette même période, le compte de taxes de cette maison moyenne passait de 1 834\$ à 2 336\$ ce qui représente une hausse de 27,4%. Une moyenne de moins de 3% par année!



Un document explicatif du budget et du programme triennal des immobilisations est inclus en page centrale de ce numéro.

ACTUALITÉ MUNICIPALE

MOT DU MAIRE SUITE

Maintenant, pour le budget 2022, votre conseil municipal a dû tenir compte de la réduction des paiements de transfert de droit qui totalisent 34 315\$. À cela s'ajoute une contribution COVID du MAMH de 34 250\$ qui n'a pas été renouvelée pour un total de 68 565\$. Ceci affecte directement nos revenus. Pour les dépenses, nous avons enregistré une hausse de la quote-part de la MRC de La Matanie de 29 000\$ pour l'ensemble des services offerts. De plus, votre conseil a décidé d'investir pour bonifier les conditions de travail afin de conserver ses employés municipaux, ce qui se traduit par une hausse de 69 560\$ pour ces postes budgétaires. Comme je le mentionnais précédemment, le service de la dette atteint son pic en 2022. En effet, les investissements dans notre machinerie et les infrastructures contribuent pour une augmentation de 47 600\$ du service de la dette.

Comment on finance cela? Le conseil a convenu d'augmenter le taux de taxes foncières de 0,12\$ pour une somme totale de 69 730\$ et d'affecter des surplus pour un total de 99 095\$.

Pour le programme triennal d'infrastructures, en 2022, vous remarquerez que nous poursuivons les améliorations des chemins municipaux en y consacrant 440 000\$ sur un total de 637 250\$. Il est à noter que cet investissement n'aura pas d'impact sur le service de la dette, car la municipalité a investi 100% de la contrepartie par le programme de financement (TECQ 2019-2023).

En terminant, j'espère que ces explications vous aideront à bien comprendre le budget 2022 et les éléments à la base des décisions prises par les membres de votre conseil municipal. Je tiens également à vous informer que, même si les séances publiques de votre conseil municipal sont rétablies, nous maintiendrons la diffusion en direct à l'aide de l'application ZOOM, dont un lien sera actualisé à chaque mois sur le site Web de la municipalité.

Soyez présents!

Au plaisir de vous servir

Gérald Beaulieu, maire



Le document explicatif du budget et du programme triennal des immobilisations est également disponible au www.municipalite.baiedessables.ca



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 JANVIER 2022

À sa séance ordinaire tenue lundi le 17 janvier 2022 votre conseil a résolu:

D'adopter le Règlement numéro 2021-06 fixant les taux de taxation et de tarification pour les services municipaux ainsi que certaines modalités de paiement pour l'exercice financier 2022 tel que déposé et remis aux membres du conseil;

Que les dépenses incompressibles que sont les salaires, les cotisations de l'employeur, les frais de poste et de messagerie, le téléphone et l'Internet, l'électricité, les immatriculations, les frais de banque, les intérêts et les remboursements en capital des emprunts et leur paiement soit autorisés pour l'année financière 2022;

De payer la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2022 incluant l'assurance juridique au directeur général, Monsieur Adam Coulombe, au montant de 964.13 \$ taxes incluses;

D'autoriser l'achat de 7 tablettes électroniques iPad Wi-Fi de 256 Go de 9^e génération avec écran de 10,2 pouces avec étui-clavier-pavé Combo Touch de Logitech au montant de 5 802.65 \$ plus les taxes;

De planifier la formation « Urbanisme 101 » offerte par la MRC de La Matanie avec les membres du conseil municipal et du Comité consultatif d'urbanisme d'ici la fin du mois de février 2022;

Que la Municipalité de Baie-des-Sables présente une offre d'achat à la Fabrique de Baie-des-Sables au montant de 25 000 \$ pour l'acquisition du terrain du Parc du Sacré-Cœur situé sur le lot 6 245 452 du Cadastre du Québec;

D'accepter le 3^e budget révisé 2021 en date du 6 décembre 2021 de l'OMH de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 7 870 \$ au lieu du budget approuvé précédent de 6 703 \$ (montant initial de 5 126 \$);

D'accepter le budget initial pour l'année financière 2022 de l'OMH de Baie-des-Sables en date du 2 décembre 2021 prévoyant une contribution estimative de la municipalité de 5 619 \$ (5 126 \$ pour le budget initial 2021), correspondant à 10 % du déficit d'exploitation;

De mandater Monsieur Gérald Beaulieu comme représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables pour le mandat se terminant le 5 novembre 2024 et Madame Marie-Claude Saucier pour le mandat se terminant le 6 avril 2023;

De nommer Madame Marie-Claude Saucier, représentante de la Municipalité de Baie-des-Sables auprès du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent;

D'augmenter à nouveau le nombre d'heures de travail de la directrice générale adjointe, Madame Marie-Eve Guay, de 31.5 heures à 35 heures par semaine à



Séance ordinaire du conseil

Lundi le 7 février
2022
à 19 h

via la plateforme
Zoom



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 17 JANVIER 2022

partir du 1^{er} février 2022 et que cette dernière prenne en charge en partie le rôle de coordonnatrice en loisir;

De participer aux programmes: « Emplois d'Été Canada » du Gouvernement du Canada, « Desjardins-jeunes au travail » du Carrefour jeunesse-emploi de la région de Matane, soutien financier en accompagnement en loisir des personnes handicapées de l'URLS du Bas-Saint-Laurent et « Expérience emploi jeunesse » de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) afin de per-

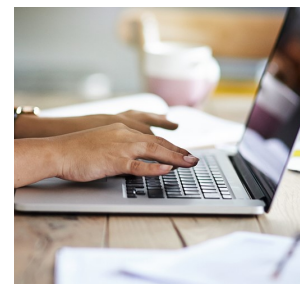
mettre l'embauche de trois (3) étudiants dans le cadre du camp de jour pour les jeunes durant la période estivale;

Que la Municipalité de Baie-des-Sables appuie la Municipalité de Saint-René-de-Matane dans ses démarches auprès du Centre de service scolaire des Monts et Marées pour assouplir les critères au maintien des services de garde scolaire;

Que la Municipalité de Baie-des-Sables demande au Centre de service scolaire des Monts et Marées de

revoir dans son ensemble sa *Politique régissant les services de garde* en vue de faciliter l'implantation et le maintien d'un service de garde dans les écoles de village;

Que la Municipalité de Baie-des-Sables appuie les démarches de la Municipalité de Saint-Damase auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin que des travaux de correction de la chaussée sur la route 297 soient réalisés dès le printemps 2022.



ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2022

- Commission municipale du Québec (CMQ) - Audit de conformité portant sur le délai de transmission des rapports financiers
- Refinancement par billets d'un emprunt relatif aux travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie complémentaire
- MMQ - Renouvellement du contrat d'assurance municipal et retrait du Comité des loisirs de Baie-des-Sables comme assuré additionnel
- Dépôt, présentation et avis de motion du *Projet de règlement numéro 2022-01 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*
- Sûreté du Québec - Identification des besoins spécifiques pour 2022-2023
- Adoption du rapport annuel relatif au plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie (5^e année)
- Projet La Ruche - Adoption d'un 1^{er} projet de résolution dans le cadre d'un projet particulier de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- Appui à la demande de «Projet La Ruche» auprès de la Commission de protection du territoire agricoles du Québec (CPTAQ) pour le 538, 5^e Rang Ouest
- Achat de jardinières pour le village et entretien des aménagements paysagers
- Service de garderie municipale à l'école Assomption pour l'année scolaire 2022-2023

Il est maintenant possible d'assister aux séances du conseil municipal en mode virtuel. Un lien de connexion sera disponible sur le site Internet de la municipalité.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

À VENIR EN FÉVRIER

Du 30 janvier au 5 février, semaine nationale de prévention du suicide

Le 1^{er}, date limite pour les déclarations des droits sur les carrières et les sablières

Le 4, journée mondiale contre le cancer

Le 7, séance ordinaire du conseil à 19 h

Le 14, Saint-Valentin

Du 14 au 18, journées de la persévérance scolaire

Le 21, date de tombée des articles du bulletin municipal

Du 28 février au 4 mars, semaine de relâche scolaire



RAPPEL - COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le calendrier des collectes des matières résiduelles 2022 qui vous a été distribué avec le bulletin municipal de décembre est également disponible sur le site Internet de la municipalité au www.municipalite.baiedessables.ca

Il est à noter que la collecte bi-hebdomadaire des ordures et des matières recyclables a maintenant lieu la même journée, les mercredis, mais à des heures différentes pouvant aller jusqu'en début de soirée.

COMPTES DE TAXES MUNICIPALES

Il est dorénavant possible de recevoir votre compte de taxes municipales par courriel. Les contribuables intéressés sont invités à communiquer avec la municipalité par courriel à baiedessables@lamatanie.ca ou par téléphone au 418 772-6218 pour en faire la demande.

RESPECT DES VOIES PUBLIQUES

Selon l'article 498 du *Code de la sécurité routière*, il est interdit de pousser, de jeter, de déposer et de souffler de la neige dans les voies publiques.

Il est également interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public ou dans un stationnement municipal entre 23 h et 7 h pendant la période du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Un bel hiver à tous!

RÉFLEXION



«L'amour est la seule passion qui se paie d'une monnaie qu'elle se fabrique elle-même»

Stendhal



ACTUALITÉS MUNICIPALES

CONSEILS DE PRÉVENTION AUX UTILISATEURS DE POÊLE À BOIS

Par ces temps de froidure, rien de tel qu'un bon feu pour se réchauffer le corps et l'âme! Parce que votre sécurité nous tient à cœur, voici quelques conseils pour les utilisateurs de poêles, qu'il soit petit, grand, principal, d'appoint, à la maison, au chalet, jeune ou vieux (on parle toujours du poêle, pas des utilisateurs!)

Poêle et foyer à bois

Avant votre prochaine flambée, assurez-vous:

d'examiner votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer;

que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts;

que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet

qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure ;

d'avoir un bon dégagement autour de l'appareil ;

d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) près de votre appareil;

de posséder un extincteur d'au moins 5 lb possédant une cote « A ».

Veillez à faire ramoner au moins une fois par année votre cheminée, de préférence à l'automne, par un professionnel membre de l'Association des professionnels du chauffage.

Cendres chaudes

Videz régulièrement les cendres de votre foyer et déposez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.

Entreposez le contenant métallique abritant les cendres sur une surface incombustible, à l'extérieur de la maison et à plus d'un mètre de tout bâtiment. En plus de constituer un risque d'incendie, les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone, c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur.

Vérifiez que les cendres sont parfaite-

ment froides avant de les transvider. Il est recommandé d'attendre au moins 7 jours **car elles peuvent rester chaudes plusieurs jours après avoir été retirées du feu.** Brasser régulièrement les cendres est une bonne méthode pour évacuer toute chaleur résiduelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site web du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/appareil-de-chauffage/chauffage-au-bois>



Le Service régional de sécurité incendie de la MRC de La Matanie



Le prochain bulletin municipal vous parviendra le 28 février 2022 et la date de tombée des articles sera le 21 février 2022.



SPORT ET LOISIR

COORDONNATRICE EN LOISIR

« Ne limite pas tes défis;
défie tes limites »

Chers citoyens et citoyennes, par cet article je vous annonce la fin de mon mandat au sein du service des loisirs de la Municipalité de Baie-des-Sables. Au moment d'écrire ces lignes, je dois vous avouer que cela n'est pas si facile qu'il en a l'air.

Cette décision est le résultat d'une longue introspection personnelle et professionnelle. De nouveaux horizons s'ouvrent à moi d'une façon parfaitement coordonnée, alors je me lance officiellement dans une nouvelle aventure.

Au cours des dernières années à vos côtés, j'ai

eu l'occasion, ou plutôt, j'ai eu la chance de travailler auprès de personnes pétillantes, dynamiques, amusantes, et j'en passe! Certains sont même devenus des amis!

Plusieurs projets ont vu le jour grâce à notre collaboration et je souhaite profondément que Baie-des-Sables continue de s'épanouir.

Cependant, si vous avez envie de vous impliquer dans des projets qui vous tiennent à cœur, je vous encourage à le faire. Je pense par exemple à la ligue de balle-molle: tu n'es pas intéressé par l'organisation, mais tu es disponible pour sortir l'équi-

pement ou faire les lignes? Donne ton nom à la municipalité! C'est ce genre d'implication qui permettra à nos activités de se poursuivre pour de longues années. Comme on dit: la réussite appartient à tout le monde, mais c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite.

Pour communiquer votre intérêt, contactez Marie-Eve Guay à la municipalité au 418 772-6218 poste 101 ou par courriel à baiedessables@lamatanie.ca.

Au plaisir de se recroiser dans d'autres contextes.

Isabelle Dion

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE

Encore cette année la population est invitée à profiter des plaisirs hivernaux en famille en se joignant au «Défi château de neige»! Courez la chance de gagner plusieurs prix en partageant une photo de votre plus beau château de neige. Rendez-vous au defichateaudeneige.ca pour tous les détails et pour vous inscrire.

Tous à vos pelles!



Profitons des
plaisirs
hivernaux!

CLUB DE SKI DE FOND

Programme Jeunesse

Cours pour les 7-10 ans

Les samedis du 15 janvier au 26 février 2022
13h30 à 15h



Coût :

1er enfant : 35 \$

2e enfant : 20 \$

Inscriptions

Karen Lamarre: karen.lamarre.kl@gmail.com

Madgy Coll: madgy.coll@csphares.qc.ca



SPORT ET LOISIR

CLUB DE SKI DE FOND DE BAIE-DES-SABLES

Un début de saison tardif et très



!!!

Hé oui, le réchauffement de la planète se fait aussi sentir ici à Baie-des-Sables!

D'année en année les débuts de saison retardent. Les cédrières ont de la difficulté à geler! Il n'y a pas beaucoup de solutions si ce n'est d'essayer d'améliorer le fond des sentiers. Par les années passées la couverture de neige qui arrivait plus tôt et en plus grande quantité cachait beaucoup de trous et de broussailles mais ce n'est plus le cas. Nous allons voir ce que nous pouvons faire en ce sens.

Mais il faut avouer qu'avec nos nouveaux équipements et pas mal de « jus de bras », les bénévoles du club ont réussi à offrir de super beaux sentiers aux skieurs. La qualité des pistes est indéniable.

Bien sûr la Covid, toujours présente, ne nous rend pas la tâche d'accueil bien facile mais l'équipe de bénévoles essaie que votre visite sur les sentiers soit la plus agréable possible.

Au moment de lire ces lignes les cours de ski pour les jeunes devraient avoir débuté en dépit du froid. Bienvenue à la relève et merci à Karen et son équipe de rendre cette activité possible.

Quelques activités, dont la St-Valentin et la semaine de relâche, seront organisées dans le respect des règles sanitaires. Venez profiter de ces moments de petits plaisirs qui rendent définitivement l'hiver mois long! Pour les amateurs de photographie; si vous désirez partager vos clichés avec nous il nous fera plaisir de les publier avec nos chroniques des conditions de pistes.

Voici quelques trucs pour skier quand il fait froid. Privilégiez un habillement en multicouches plutôt que de gros costumes. Des vêtements qui respirent resteront plus longtemps secs et chauds tout en vous donnant une meilleure flexibilité. Prenez le temps d'ajouter du fart de glisse sous vos skis, aux extrémités. Vous aurez ainsi plus de plaisir à skier tout en pro-

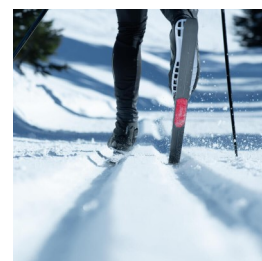
tégeant la base de vos skis.

Petit nuage sur une saison qui semble bien s'annoncer quoiqu'un peu tardive: une ou des motoneiges ont brisé à quelques reprises nos sentiers de ski. Les gestes posés sont très dangereux. Une piste brisée dans une descente peut occasionner des accidents graves. Nous espérons qu'il s'agit de cas isolés et que les motoneigistes ont été surpris que les sentiers soient tracés avec si peu de neige. SVP nous vous demandons votre collaboration pour garder les sentiers sécuritaires.

Sur ce, nous vous souhaitons une belle saison de ski.

Amusez-vous bien !

Votre Club de ski de fond de Baie-des-Sables!



Pour connaître les conditions des pistes et les détails concernant les activités à venir,

consultez la page :



Club de ski
de fond de
Baie-des-Sables



SPORT ET LOISIR

HEURES D'OUVERTURE DU
CENTRE COMMUNAUTAIRE GABRIEL-RAYMOND

du 8 décembre 2021 au 19 mars 2022

Journée	Après-midi	Soirée
Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	Fermé	18 h 30 à 21 h 30
Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30

Surveillez la publication de l'horaire élargi à l'occasion de la semaine de relâche scolaire dans la prochaine édition du bulletin municipal et sur le site Internet de la municipalité au www.municipalite.baiedessables.ca



Sincère remerciements à Monsieur Donald Santerre pour l'entretien du sentier des Rosiers avec sa motoneige cet hiver.

De la part du Comité d'embellissement et de tous les marcheurs

VIE COMMUNAUTAIRE

CONSEIL DE LA FABRIQUE

Le conseil de la Fabrique de Baie-des-Sables tient à remercier ses généreux donateurs pour les paniers de Noël 2021: le Club des 50 ans et plus, la Garde paroissiale, la Garderie chez Lucie, les paroissiens et paroissiennes, et la guignolée pour les dons de denrées.

Au total, ce sont sept

familles dans le besoin de notre village qui ont reçu un panier d'une valeur de 200\$ cette année.

Merci à tous pour votre participation à cette grande collecte et on se revoit pour l'année 2022!

Liliane Caron,
présidente

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Le Comité d'embellissement et du tourisme de Baie-des-Sables souhaite souligner la participation des citoyens aux décorations extérieures de Noël encore cette année. Les gagnants 2021 sont: Madame Élisabeth David, Monsieur Normand Potvin et Madame Jeannine Canuel.

Félicitations à tous !



VIE COMMUNAUTAIRE

ÉCOLE ASSOMPTION

Le personnel de l'école Assomption tient à remercier chaleureusement la population de Baie-des-Sables pour sa grande participation à la campagne de financement des bûches de Noël!

Ensemble, nous avons réussi à vendre plus de 400 bûches pour le financement de notre cours d'école, au plus grand bonheur de nos enfants!

De plus, nous avons reçu, par l'entremise de Monsieur Denis Forest, citoyen engagé de Baie-des-Sables, des paquets-cadeaux pour tous les enfants de l'école.

Le généreux donateur, l'Ordre de Malte du Bas St-Laurent, a comme mission de soutenir les personnes dans le besoin à travers des activités médicales, sociales et humanitaires.

En terminant, la période d'inscription préscolaire 2022-2023 aura lieu du 2 au 9 février 2022. La maternelle est offerte à temps plein, soit 5 jours par semaine aux enfants de 4 et 5 ans de notre communauté.

N'hésitez pas à appeler à l'école pour plus d'information ou pour y inscrire votre enfant.

Marie-Claude Saucier



Félicitations à Laury-Jade Ouellet qui s'est mérité le titre de meilleure vendeuse de bûches de Noël dans le cadre de la campagne de financement pour la cours de l'école!

SERVICE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA MATANIE

Vous habitez nouvellement à Baie-des-Sables et y êtes installé depuis moins de deux ans?

Le Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM) et Place aux jeunes La Matanie vous invitent à l'événement "Bienvenue dans Ma Matanie" pour accueillir et célébrer les nouveaux arrivants des municipalités de La Matanie (hors Matane).

Quand ? Mercredi le 23 février 2022, de 17h30 à 19h30

Où ? En ligne

Inscription obligatoire : avant le 15 février.

Une boîte-apéro vous sera offerte pour déguster des produits, tout en échangeant en toute convivialité. Au programme : Une soirée pour découvrir les activités et services offerts sur le territoire et aux nouveaux arrivants, rencontrer des représentants de votre municipalité, ainsi qu'entendre les témoignages d'autres nouveaux arrivants établis en Matanie et échanger.

Bienvenue dans Ma Matanie est une campagne lancée par le SA-

NAM qui met de l'avant les nouveaux arrivants installés partout en Matanie, ainsi que les employeurs et les municipalités les ayant accueillis.

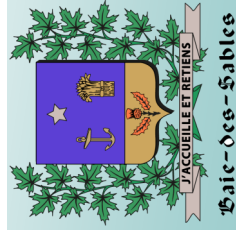
Laissez-nous vous souhaiter la bienvenue chez-vous!

Inscription et information par courriel à gaymargaux@cgmatane.qc.ca










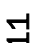










Margaux Gay,

Agente de développement en attractivité et intégration





BAIE-DES-SABLES FÉVRIER 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
6	 Du 30 janvier au 5 février Semaine nationale de prévention du suicide <small>PARLER DU SUICIDE SAUVE DES VIES</small> <small>COMMUNIQUEZ-VOUS, C'EST VIE.</small>	 1 Date limite pour les déclarations des droits sur les carrières et sablières	 2 Du 14 au 18 février - Journées de la persévérance scolaire	 3	 4 Journée mondiale contre le cancer	5
7	 Séance du conseil à 19 h	 8	 9	 10	 11	12
13	 Saint-Valentin	 15 Du 14 au 18 février - Journées de la persévérance scolaire	 16	 17	 18	19
20	21	 22	 23	 24	 25	26
27	 Début de la semaine de relâche scolaire	28				



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque Marie-Ratté
15 h 30 à 18 h 30

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS